
Optimisation du réseau de déchèteries et de la gestion des déchets occasionnels

Communaute d'Agglomeration du Muretain

8bis Avenue Vincent Auriol

Bp40029

31601 Muret

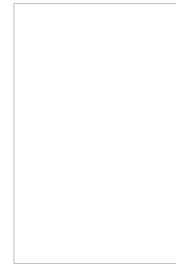
[Voir le site internet](#)

Cédric Debevre

cedric.debevre@agglo-muretain.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :



CONTEXTE

En 2006, la Communauté d'Agglomération du Muretain (CAM) décide de lancer le projet de réhabilitation et de mise en conformité des deux déchèteries dont elle a la charge. En effet, compte tenu de la croissance démographique du Muretain, ces équipements sont devenus obsolètes et nécessitent une mise aux normes de sécurité.

Un bureau d'études est missionné afin d'établir un diagnostic accompagné d'une étude technico-économique dans le but de proposer une programmation du projet de réhabilitation courant 2008.

La CAM souhaite ainsi proposer à ses administrés une solution de dépôt des déchets adaptée au territoire, équitable pour tous, sécurisée et pérenne. Cette solution devra également permettre de mieux valoriser les apports en déchèterie et gérer l'ensemble des flux de déchets occasionnels.

La réhabilitation des déchèteries est accompagnée d'une campagne de communication visant à favoriser le recours aux déchèteries par les usagers.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

La réhabilitation des deux déchèteries doit permettre :

- d'augmenter les tonnages de déchets provenant des ménages grâce à une meilleure desserte et structuration (espaces, horaires d'ouverture),
- de diminuer les tonnages de déchets non ménagers apportés en déchèterie en :
 - refusant l'accès aux déchèteries,
 - responsabilisant les producteurs
 - encourageant le recours à des filières alternatives privées en vertu du « principe de pollueur payeur »,

- de diminuer les coûts de collecte affectés aux déchets occasionnels,
- d'éliminer les dépôts sauvages d'inertes et autres déchets « encombrants ».

Résultats quantitatifs

En 2009

- Augmentation du tonnage de déchets provenant de ménages dans les déchèteries (grâce à l'amélioration du service, une meilleure desserte et des efforts de communication) : + **6,7 %**
- Augmentation du taux de valorisation globale : **82 %**

Résultats qualitatifs

Un réseau mieux structuré :

- plus de bennes à disposition,
- de nouvelles filières de tri : Petits Appareils Ménagers, Pneus, Lampes et néons, Déchets des Activités de Soins à Risque Infectieux(DASRI), Déchets Dangereux Diffus, Films plastiques d'emballages

Un réseau mieux adapté aux contraintes du territoire

- meilleur accueil des usagers,
- accessibilité repensée

Les horaires d'ouverture sont harmonisés avec des plages d'ouverture plus larges

1er octobre au 31 mars : lundi au vendredi 9h30-12h et 13h30-18h, samedi 9h30-18h

1er avril au 30 septembre : lundi au vendredi 9h30-12h et 13h30-19h30, samedi 9h30-19h30

MISE EN OEUVRE

Planning

Période 2007 à 2009

- 2007 : phase d'assistance à maîtrise d'ouvrage
- 2008 : la mission d'assistance à maîtrise d'œuvre est confiée au bureau d'études INGEROP - Sélection des entreprises prestataires et lancement de la phase de préparation des travaux
- 2009 : démarrage des travaux pour une livraison des déchèteries réhabilitées en octobre.

Temps forts :

- Priorité est donnée à la réfection de l'aire de lavage de la déchèterie de Muret et à l'aire de stockage des déchets verts de Labarthe.
- Création ou mise en conformité des locaux de réception des DEEE et des Déchets Ménagers Spéciaux (DMS).
- Ajout de quais supplémentaires
- Reprise de la collecte des pneus
- Mise en conformité de l'accueil des huiles
- Accueil des Petits Appareils Ménagers (PAM)
- Création d'une salle de repos
- Mise en sécurité du site (reprise des enrobées, ajouts de garde-corps, signalétique, accès, etc.)

Moyens humains

- INGEROP, Bureau d'études (associé au cabinet d'architecte MONTLAUR et BELLOUARD)

- Direction de la Communication de la Communauté d'Agglomération du Muretain
- Services Techniques Municipaux
- Prestataires de mise en œuvre (Bureau de contrôle Norisko, Coordinateur SPS : Qualiconsult,
- VRD : Colas – STAT, Bâtiment : SCREG, Electricité : EUROLEC, Plomberie : PYRETHERME).

Moyens financiers

1 091 444 € HT dont

- déchèterie de Muret 520 668 €
- déchèterie de Labarthe : 489 060 €

Financement sur 6 ans

Moyens techniques

Déchèterie du Muret :

- Reprise du local gardien
- Reprise de la voirie intérieure
- Acquisition d'un container maritime sécurisé pour le stockage des DEEE
- Réfection du bas de quai
- Création d'une nouvelle aire de lavage
- Création d'un local social avec sanitaires et salle de repos
- Création d'un garage pour les véhicules d'exploitation : polybenne et compacteur à déchets
- Reprise de la clôture, des portails d'accès et du mur d'enceinte de l'activité
- Sécurisation des quais
- Reprise des éclairages et de la signalétique
- Reprise du système d'alarme

Déchèterie de Labarthe-sur-Lèze :

- Création de trois quais supplémentaires
- Reprise totale, sécurisation et délimitation de l'aire de dépôt des déchets verts
- Création d'une aire de stockage des déchets verts (imperméabilisation avec récupération des eaux de ruissellement et traitement avant rejet dans le milieu naturel)
- Création d'un local gardien
- Création de locaux d'accueil conformes pour les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI), DDD
- Acquisition d'un « container maritime sécurisé » pour le stockage des DEEE
- Création d'un garage atelier pour stocker les engins de manutention et le compacteur
- Réfection de la voirie et révision de la circulation intérieure et de la signalétique
- Création d'un accès spécifique pour l'exploitation du site
- Création d'un accès différencié aire de dépôt des déchets verts / accès déchèterie
- Reprise de la clôture, du portail
- Mise aux normes, sécurisation des quais
- Mise en place d'une nouvelle cuve pour le dépôt des huiles minérales
- Révision de l'éclairage et du système d'alarme

Partenaires mobilisés

- Cabinet INGEROP Conseil et Ingénierie
- IINDDIGO-Trivalor Sud-ouest Bureat d'études
- ADEME Midi-Pyrénées
- Conseil Général de la Haute-Garonne
- Direction Départementale d'Action Sanitaire et Sociale (DDASS)

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Difficultés rencontrées

Recommandations éventuelles

La réhabilitation des deux déchèteries est accompagnée de réflexions complémentaires sur :

- la mise en place de nouvelles filières : textiles par exemple avec installation d'une borne de collecte,
- l'optimisation de la communication sur site : faire de la déchèterie un relais pour l'information communautaire et un site de référence pour la gestion des déchets.

Mots clés

SECURITE | DECHETERIE | MENAGE | TEXTILE | DECHET ENCOMBRANT

Dernière actualisation

Juillet 2011

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Administrateur OPTIGEDE

administrateur.optigede@ademe.fr

Direction régionale toutes les régions